



Accueil des MENA : 500 professionnel-le-s appellent à simplifier les procédures | Carte blanche | 20 juin 2023



Image générique, Pixabay

En Belgique, les **procédures de séjour** sont souvent très longues. Pour les mineurs non accompagnés (MENA), en particulier ceux et celles qui ont moins de 15 ans, il s'agit d'une période particulièrement éprouvante et incertaine, pendant laquelle ils ne peuvent participer pleinement à ce qui compte pour les enfants et leur intégration. Cette **incertitude** prolongée génère beaucoup de stress, ce qui se traduit souvent par des problèmes psychologiques qui s'ajoutent à leur vulnérabilité. En plus d'être anxiogènes, ces procédures de longue durée **coûtent cher à l'Etat** car elles mobilisent de nombreux-euses professionnel-le-s : avocat-e-s pro deo, personnel de l'Office des Etrangers et du Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA)... Or, les chiffres montrent qu'une grande partie de ces MENA finissent par obtenir un permis de séjour dans notre pays. Cette procédure pourrait donc être **plus simple et plus courte**. C'est ce pour quoi placent plus de 500 professionnel-le-s dans [une lettre ouverte](#)

Une procédure longue et anxiogène

Les très jeunes MENA désireux de suivre un processus d'intégration d'au moins 3 ans, encadré·e·s par un·e tuteur·tutrice, et pris en charge par [Fedasil](#), une institution d'Aide à la Jeunesse ou une famille (d'accueil), devraient pouvoir bénéficier d'un permis de séjour sans condition liée à la situation familiale.

C'est la **solution juste et pragmatique que soutiennent plus de 500 professionnel·le·s** qui ont signé [une lettre ouverte](#) adressée aux autorités compétentes, appelant à simplifier les procédures de séjour pour les jeunes MENA afin de trouver une solution durable et de garantir l'intérêt supérieur de l'enfant. Parmi les signataires, on compte des directeurs·directrices de centres d'accueil, des associations de protection des droits humains, des tuteurs·tutrices de MENA, des avocat·e·s spécialisé·e·s... et les célèbres frères Dardenne.

Une intégration plus rapide dans la société

Les signataires soulignent que **l'accès direct au titre de séjour pourrait même inciter certains jeunes** qui échappent actuellement aux services de soutien, et **qui survivent dans la rue et/ou souffrent de traumatismes multiples**, à adhérer aux prises en charge qui leur sont proposées. Les signataires appellent donc les autorités concernées, en particulier le gouvernement fédéral, à prendre en compte cette proposition.

Signataires

Liste des associations soutenant officiellement la lettre ouverte : Mentor Jeunes, Macadam, Abaka, le Crilux, DEI (Défense des Enfants-International Belgique), le CRIPEL, la Chaloupe, Espace P, Saint Jean de Dieu, Maison médicale Marconi, l'IRFAM, CRVI, Maison de santé Baobab, le CRIBW, Association J. Denamur, Service Droits des Jeunes Bruxelles, Plateforme Mineurs en Exil